

DISCOURS

prononcé à la Salle des promotions, le 4 avril 1876, par Mgr NAMÈCHE, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, après le service funèbre célébré en l'église de Saint-Pierre, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph HUBERT, professeur ordinaire à la Faculté de médecine.

MESSIEURS,

Il est des hommes, en petit nombre, qui ont conquis à ce point l'estime et la confiance universelles, que quand ils viennent à disparaître, un cri spontané de regret et d'admiration reconnaissante semble s'élever de tous les cœurs à la fois. Cette expression de la douleur publique est comme une consécration de leur mémoire vénérée, qu'elle marque ainsi d'un sceau impérissable. C'est comme un écho de la justice suprême elle-même, au moment où elle va récompenser d'une couronne immortelle les vertus, les travaux et les services rendus à l'humanité par un grand chrétien. *Vox populi, vox Dei*. Notre excellent et regretté collègue, M. Hubert, était un de ces hommes. N'est-ce pas là aussi, Messieurs, ce qui s'est passé à nos yeux, n'est-ce pas le spectacle dont nous avons été témoins, en y prenant notre part, et une large part assurément, lorsque la nouvelle de son décès est

venue jeter le deuil dans notre cité? « Hubert est mort. Quelle perte! quel malheur! » On ne disait et l'on n'entendait pas autre chose.

Nous avons, Messieurs, répandu de nouveau nos pleurs avec nos prières sur cette mort si regrettée; nous avons uni nos supplications à celles de l'Église, notre mère, et nous avons imploré avec elle pour notre cher défunt l'entrée du séjour de rafraichissement, de lumière et de paix, où les âmes élues goûteront à jamais, dans la jouissance du souverain bien, ces délices ineffables que l'œil de l'homme n'a point vues sur cette terre de larmes, que son oreille n'a pas entendues, que son cœur n'a jamais savourées, mais que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. *Ego ero merces tua magna nimis*, a dit le souverain Rémunérateur au père des croyants, et c'est en se donnant lui-même aux âmes prédestinées, qu'il étanche, sans l'éteindre jamais, cette soif d'un bonheur constant, assuré, sans mélange, dont nous poursuivons si vainement hélas! l'image ici-bas.

Ce premier devoir accompli, un second reste à remplir, devoir douloureux et consolant tout ensemble. Il faudrait essayer de faire revivre un instant ce cher défunt devant vous, Messieurs, qui fûtes ses collègues et ses élèves bien-aimés; il faudrait du moins rappeler ici les principaux traits d'une vie si bien remplie, et si digne de nous servir de modèle et d'encou-

agement. La partie la plus difficile de ce labeur honorable n'est plus à faire. Le jour même des funérailles de M. Hubert, un de ses confrères de l'académie royale de médecine, son élève d'autrefois, nous l'a dépeint, sous l'impression de sa perte récente et en face de ses restes vénérés, avec une vérité saisissante, et dans un langage venant du cœur et allant à tous les cœurs. Tout ce que je pourrais ajouter, Messieurs, resterait bien au dessous de ce que vous savez et de ce que vous sentez vous-mêmes. Prenant pour moi, dans la vie de M. Hubert, l'homme et le chrétien, je me contenterai de puiser dans cette source abondante, quelques leçons et quelques exemples; je laisserai ensuite à M. le Doyen de la Faculté de Médecine la tâche qui lui appartient de vous entretenir du savant et du médecin.

Louis Joseph Hubert naquit le 18 janvier 1810, au village de Rognée, dans les environs de Walcourt. Sa famille tenait le premier rang dans cette modeste commune, où son aïeul avait exercé les fonctions de bailli, et dont son père fut plus tard bourgmestre. Son enfance fut élevée au bruit des dernières batailles et des revers de l'Empire. Il faut avoir entendu, Messieurs, les vieillards, témoins et victimes le plus souvent des calamités que firent peser sur les habitants de nos campagnes ces luttes sanglantes, pour se faire une idée un peu juste des épreuves et

des souffrances de nos pères. C'est ainsi qu'après le désastre de Waterloo, soixante soldats prussiens vinrent s'établir dans la ferme de Montauban occupée par les parents de notre cher collègue, et y séjournèrent pendant six semaines, semaines de ruine et de dévastations. Chevaux enlevés pour les convois, troupeaux de bœufs et de moutons dévorés pour la subsistance de ces hôtes malencontreux, vol et rapine de tout ce qui était susceptible d'être emporté, voilà, en deux mots, le tableau trop fidèle de ce qui se passa à Montauban, telles furent les scènes de larmes et de deuil auxquelles furent condamnés les premiers regards de l'enfant et ses premières expériences de la vie. Ce n'était pas tout. Deux années de disette et de famine vinrent joindre leurs désastres aux désastres de la guerre.

On devine assez ce que pouvait être l'enseignement primaire dans ces temps calamiteux. L'empire se souciait assez peu alors de former des générations lettrées. Ce qu'il fallait à l'ambitieux dominateur, qui, puni par où il avait péché, avait fini par soulever l'Europe entière armée contre lui, ce qu'il lui fallait, c'était des soldats, de la chair à canon, selon une expression du temps, cynique, mais profondément vraie. Le magister de Rognée, ne sachant ni lire ni écrire, se bornait à apprendre un peu de catéchisme aux enfants. Notre jeune collègue fut donc obligé, avec deux de ses frères, d'aller

chercher les premiers éléments de l'instruction primaire dans un village éloigné de trois quarts de lieue de la maison paternelle. Ils partaient le matin pour revenir le soir, emportant leur frugal diner avec eux. C'était dur sans doute, mais, par une compensation providentielle, il est arrivé plus d'une fois que l'instruction si chèrement achetée, et par cette raison là même sans doute mieux appréciée, produisait des fruits incomparablement plus sérieux et plus nombreux que là où elle semble aller d'elle-même au-devant de ceux qui en ont besoin. L'homme malheureusement est ainsi fait qu'il éprouve un certain penchant à mépriser ce qu'il acquiert trop facilement, et qu'il n'estime les choses qu'en proportion du prix qu'elles lui ont coûté. Quoi qu'il en soit, le jeune Hubert profita merveilleusement des leçons qu'il allait chercher si péniblement et si loin. L'instituteur de Mertenau avait su, du reste, reconnaître toute la valeur du trésor qui lui avait été confié dans ce modeste écolier, et, prévoyant ses succès futurs, il avait prédit que le nom de son élève ferait un jour du bruit dans le monde. Autre particularité remarquable. Ce qui distingua si éminemment M. Hubert plus tard, cette alliance si harmonieuse, si complète, de la bonté et du savoir, se manifestait déjà alors en lui. Il était doué, dès ses premières années, d'un caractère si aimable, si bienveillant, que les habitants de son village l'avaient surnommé *le Paradis*.

Son aïeul avait joui de toute la confiance du dernier abbé du Jardinnet à Walcourt, et ce fut le dernier religieux survivant du monastère abandonné qui donna à notre jeune collègue les premiers rudiments de la langue latine. Le bon père Adam, c'était son nom, avait pris cet enfant en affection, lui avait appris à servir la messe, et il se plaisait, dans sa vieillesse, à développer cette intelligence ouverte et précoce, et à la préparer à des études plus élevées et plus sérieuses, où elle allait bientôt briller d'un si vif éclat.

M. Hubert avait onze ans, lorsqu'il fut placé au collège de Thuin. Il y termina ses humanités, remportant les premiers prix dans toutes les classes, et y montrant de plus en plus deux qualités qui ne le quittèrent jamais, une merveilleuse aptitude aux œuvres de l'esprit et la passion du travail.

A dix-sept ans, il arriva dans la cité académique, et ne tarda pas à conquérir l'estime et l'amitié de ses maîtres aussi bien que de ses condisciples. On le citait comme un modèle de régularité et d'application. Le jeune Hubert était à peine depuis un an à Louvain, quand son professeur, M. Gloesener, l'un des vétérans de l'enseignement universitaire en Belgique, le désigna et le fit accepter par le gouvernement d'alors comme répétiteur du cours de physique dont il était chargé.

Notre regretté collègue était arrivé à Louvain

dans les dernières années du gouvernement hollandais. Quand éclata la révolution de 1830, le gouvernement qui en était sorti se trouva, dès le premier jour, en face des questions qu'avait soulevées, sous le régime tombé, l'instruction publique, et qui avaient motivé pour une grande part cette révolution elle-même. L'odieux monopole vaincu, qu'y avait il à faire ? Un des premiers actes du gouvernement provisoire fut de proclamer la liberté de l'enseignement, d'abroger les arrêtés qui avaient mis des entraves à l'application de ce principe, et de prononcer en même temps le maintien des universités existantes jusqu'à ce que le Congrès national eût statué sur la matière. Telles étaient les dispositions de l'arrêté du 12 octobre 1830. Un nouvel arrêté du 16 décembre suivant réorganisa provisoirement les trois universités conservées, mais en supprimant à l'université de Gand la faculté de philosophie et lettres, et celle des sciences ; à l'université de Liège, la faculté de philosophie ; à l'université de Louvain la faculté de droit et celle des sciences. Toutefois, sur les réclamations vives et pressantes de la régence et des habitants, le gouvernement provisoire, par arrêté du 3 janvier 1831, rétablit la faculté de droit à l'université de notre ville. La mutilation de ces corps savants avait soulevé, chez les populations intéressées, un violent mécontentement. Les villes universitaires ne tardèrent pas

à rétablir un enseignement académique complet par l'érection de facultés libres, que le gouvernement fut bien obligé de reconnaître, et dont il consacra l'existence en faisant entrer dans les commissions d'examen la plupart des membres de ces facultés. Malgré sa jeunesse, et quoiqu'il fût voué, dès cette époque, aux études médicales, M. Hubert prit rang parmi les professeurs de la faculté libre des sciences de l'université de Louvain. Il figure au programme de 1834-1835, que j'ai eu sous les yeux, pour l'enseignement des mathématiques, et y est chargé, à ce titre, d'un grand nombre de leçons par semaine.

Un an plus tard, notre regretté collègue était attaché à l'Université catholique, que l'épiscopat belge, encouragé par le pape Grégoire XVI de glorieuse mémoire, venait de relever dans ces murs, aux applaudissements du pays entier tout plein encore des souvenirs de l'antique *Alma Mater*. M. Hubert, après avoir passé un an à Paris, où il avait été envoyé par Mgr De Ram, fut nommé professeur extraordinaire à la nouvelle faculté de médecine, dont il devait être l'une des gloires, Le programme de 1836-1837 annonça son cours d'accouchement. En 1842, il était professeur ordinaire.

Ce serait ici le lieu, Messieurs, de vous parler de son enseignement. Vous savez tous qu'il fût un maître éminent, et que dès ses débuts il compta parmi les sommités du corps professoral

de la Belgique. Un de ses anciens élèves, l'un des hommes les plus distingués et les plus compétents sortis de l'école de Louvain, caractérisant, il y a peu d'années, les leçons de ce maître vénéré, louait surtout sa parole sobre, précise, sympathique. Il rappelait cette exposition claire, méthodique, procédant d'un bon sens, souvent aiguisé par l'esprit, faite dans un style ne visant jamais aux effets déclamatoires, mais coloré, robuste, abondant en mots typiques et parfois en anecdotes piquantes, lesquels en se gravant dans la mémoire, y fixent, disait-il, en même temps les faits et les principes. C'était à la maternité surtout, ajoutait-il, que les difficultés de la pratique venaient donner une éclatante consécration à l'excellence de ses enseignements.

Je n'ai pas, Messieurs, à vous entretenir des écrits nombreux et si justement appréciés de M. le professeur Hubert. La science chez lui était à la hauteur du talent d'enseigner. Le grand prix quinquennal, qui lui fut décerné en 1871, ne fit que sanctionner le jugement porté depuis longtemps sur M. Hubert par ses pairs et par l'opinion publique.

Il est toutefois, dans la vie scientifique de notre regretté collègue, un fait sur lequel vous me permettrez de m'arrêter quelques instants, parce qu'il honore singulièrement en lui, non pas le savant seulement, mais l'homme, et surtout le chrétien.

M. Hubert appartenait à l'académie royale de médecine, en qualité de membre correspondant, depuis l'origine de ce corps savant, au mois d'octobre 1848. Il en fut nommé membre titulaire le 29 janvier 1859. Dans la séance du 27 décembre 1851, il avait présenté à la compagnie un mémoire sur l'avortement médical. Je sais, Messieurs, tout ce que ce sujet présente d'incertain et de redoutable, non seulement au point de vue médical, mais au point de vue théologique, et je n'ai garde de m'engager dans ces difficultés. Je ne m'y arrête un instant ; je le répète, que pour montrer tout ce qu'il y a d'honorable pour notre savant et religieux collègue dans ce qui se passa alors à l'académie.

Le mémoire avait été renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. De Meyer, Didot et Marinus. Ce dernier fit le rapport sur le travail soumis à la commission dans la séance du 28 février suivant. « Le point de science traité dans le mémoire de M. le docteur Hubert, disait le rapporteur, soulève des questions extrêmement délicates, qui touchent à la morale, au droit naturel et au droit positif ; des questions qu'on n'aborde qu'avec crainte, et sur lesquelles on hésite à se prononcer, quelle que soit la perspicacité dont on est doué. — L'opération dont il s'agit a pour résultat de sacrifier le produit de la conception pour sauver la mère. Admise et publiquement enseignée en Angleterre, elle a

trouvé des partisans en Allemagne, et a fini par être adoptée en France. En Belgique des praticiens connus se sont prononcés dans le même sens. — M. Hubert examine les arguments que l'on a fait valoir en faveur de l'avortement médical. Tous ces arguments sont discutés un à un, et, c'est toujours le rapporteur qui parle, avec une force de logique serrée et entraînant.

« C'est la plus belle partie du travail, et tout s'y lie si bien que pour vous en donner une idée, je serais obligé de la transcrire en entier. » M. Marinus fait connaître ensuite les conclusions dans lesquelles se résument les idées développées avec tant de lucidité, ce sont ses expressions, par M. Hubert. Ces conclusions peuvent être ramenées aux quatre points suivants :

1° Le fœtus est un être humain, distinct du corps de la mère ;

2° Il a droit à la vie ;

3° Ce droit est inhérent à la nature humaine ;

4° Ce droit est absolu, inaliénable, imprescriptible, et, par conséquent, ni la mère, ni la famille, ni la société ne peuvent le confisquer à leur profit.

« Vous le voyez, Messieurs, poursuivait le rapporteur, l'auteur du remarquable travail dont je viens de vous rendre compte, se prononce contre l'avortement médical préconisé par des hommes dont l'autorité est d'un grand poids dans la science. S'ensuit-il que notre col-

lègue appelle des condamnations sur la tête de ses confrères qui suivent une pratique différente de la sienne, ou qu'il demande que la législation se prononce sur la question? Non, et voici ce qu'il dit à cet égard : nous croyons que ce sera toujours là une question de conscience ; mais nous pensons aussi que, à ce point de vue, elle ne doit pas recevoir la solution qu'on tend partout à lui donner aujourd'hui, et cette seule considération légitime, ce nous semble, les développements dans lesquels nous sommes entrés. Selon nous, en sacrifiant son enfant à sa sécurité personnelle, la femme enfreint un devoir et viole un droit très-positif ; selon nous, le médecin, en lui donnant un semblable conseil, en se faisant l'instrument indispensable de sa détermination, commet librement un acte que sa bonne foi *excuse* jusqu'à un certain point, mais qui ne peut rigoureusement se justifier. »

En terminant son rapport, M. Marinus semble faire siéme la thèse de l'auteur du travail examiné par la commission académique : « Le mémoire de notre honorable correspondant, écrit d'un style clair et précis, traite une question du plus haut intérêt pour la science, une question d'actualité et dont l'examen appartient aux corps savants. L'opération blesse les lois sociales et divines, et à ce titre sa légitimité ne pourrait sans danger être sanctionnée par une académie qui a pour but de s'occuper de tout

œ qui intéresse l'art de guérir, et de faire progresser la science. *Non occides*, dirai-je avec M. Hubert, qui a placé ces mots en tête de son travail, et qu'il a si bien justifiés par la discussion à laquelle il s'est livré. »

Le rapport de M. Marinus provoqua, au sein de l'académie, une discussion animée, qui se prolongea pendant plusieurs séances. M. Hubert y défendit ses convictions avec une fermeté courtoise et une logique inébranlable. Cette discussion se termina le 24 décembre 1852. L'académie, après avoir voté l'impression du mémoire, adopta un ordre du jour, qui laissait à l'appréciation judicieuse et consciencieuse du médecin les cas où l'avortement peut être pratiqué.

Messieurs, je viens de vous montrer M. Hubert en présence de l'académie, glorifiant sa foi et faisant acte de médecin et de savant chrétien. Je vais vous le montrer maintenant devant une autre assemblée, et y déployant toutes ces qualités de dévouement, d'attachement paternel, de douce et franche cordialité, qui le rendaient si cher à la jeunesse universitaire. Il y a un peu plus de deux ans, nos étudiants en médecine, anciens et nouveaux, étaient réunis très-nombreux en ce lieu même. Ils allaient offrir à leur bien-aimé professeur le buste magnifique, où l'un des princes de notre art national a reproduit ses traits avec un rare bonheur. Plusieurs

membres du corps académique étaient présents. M. Hubert entra tout ému. Il était accompagné de son fils, son collègue, dont il était si paternellement fier, et de son gendre, M. Raepsaet, qui venait d'unir à son sang et à son nom le nom d'une famille entourée de l'auréole d'une renommée si catholique et si patriotique dans notre vieille Flandre. Deux orateurs, représentant les deux groupes d'étudiants, prirent successivement la parole.

Ils exprimèrent, en termes émus et éloquents, l'admiration qu'éprouvaient tous ses élèves pour le professeur aimé entre tous, toute l'étendue de l'affection qu'ils lui avaient vouée. Ils rappelèrent les éminents services rendus à l'enseignement, à la science, à l'inexpérience des élèves aux prises avec les perplexités de la pratique par l'homme que tous, sans exception, appelaient *le bon, le modeste, le savant professeur Hubert de Louvain*. Ils lui parlèrent de son fils, le plus brillant de ses élèves, le continuateur éminent de ses laborieuses traditions. Ils lui dirent combien ils étaient heureux de retrouver dans l'œuvre magistrale qui venait de se découvrir aux regards, le reflet de l'intelligence droite et lumineuse, du cœur généreux et aimant qui leur avait toujours été si dévoué. Ils voulurent bien ajouter un mot sur l'étendard de l'*Alma Mater*, abritant dans ses plis des disciples, dont le nombre s'accroît tous les jours, et où

brillent inscrits ces mots qui restoront éternellement l'expression de tout vrai progrès : *science, religion, patrie.*

Touché jusqu'aux larmes de ces sentiments si vrais et si bien rendus et des applaudissements qu'ils provoquaient, M. Hubert prit la parole à son tour. Sa réponse le peint admirablement. Sa foi de chrétien, sa modestie, son dévouement, son caractère aimant, son esprit fin et lettré, tout y est. « Je ne sais en vérité, dit-il en commençant, comment vous remercier des témoignages d'affection et de reconnaissance dont vous m'accablez. — Que vos orateurs me permettent de penser que cette affection pour leur maître, le leur a fait voir à travers des verres grossissants, et de n'accepter de leurs louanges que la partie qui de leur cœur s'adresse au mien. Ce qu'ils vous ont dit de l'amour que je porte à mes élèves et du dévouement que je suis toujours prêt à leur prouver, ils pouvaient vous le dire : J'ai aimé et j'aime les enfants de l'*Alma Mater* comme les miens, d'une affection que le temps n'affaiblit pas, mais rend de jour en jour plus profonde. » Continuant d'une voix douce, mais ferme et pénétrante, que j'entends encore, il donnait à l'auditoire suspendu à ses lèvres ces graves et nobles enseignements : « Messieurs, Dieu a fait lever le gland planté par la foi dans une terre libre. Depuis 1834 le chêne a jeté des racines et une ramure qui ne craignent

plus les orages. Vous voulez que le nom de ceux qui ont arrosé l'arbre de leurs sueurs reste gravé sur son écorce, et aujourd'hui vous y tracez le mien à côté d'autres plus méritants et plus illustres, que votre reconnaissance y a gravés déjà. Je vous remercie de cet honneur, et en l'acceptant je me rappelle que c'est à ma qualité de membre de la faculté de médecine que je le dois tout entier. — A une époque où la science se dit positive; où, courbée sur les faits, elle perd de vue les sommets élevés; où les meilleurs esprits, à force de regarder au microscope, semblent parfois n'avoir plus d'autre horizon que le foyer de ses lentilles; où à force de dissections et d'expériences on en vient à ne plus admettre que ce qui tombe directement sous les sens, la Faculté de médecine de Louvain, résistante au flot montant du matérialisme, a toujours tenu déployé bien haut le drapeau du spiritualisme chrétien, car elle est convaincue que toutes nos investigations doivent nous montrer, en bas comme en haut, dans les infiniment petits comme dans les infiniment grands, l'œuvre toujours également admirable d'un Dieu tout puissant. — Scrutons la matière, dans toutes les directions et à toutes les profondeurs; armons à cet effet nos sens des télescopes et des microscopes les plus puissants, mais, ne l'oublions pas, quels que soient le nombre, l'étendue et l'importance de nos découvertes,

nous aboutirons toujours à cette question : qui a voulu, qui a fait et si admirablement réglé toutes ces merveilles ? et à cette question nous ne trouverons jamais qu'une réponse : c'est Dieu. — Si de l'ordre physique nous passons à l'ordre intellectuel et moral, nous arrivons plus rigoureusement encore à cette même conclusion. — Nous soulevons un coin du voile et nous pouvons admirer le mécanisme ou le *comment* des choses, mais le pourquoi final, le dernier *pourquoi*, nous échappe, et notre curiosité n'est complètement satisfaite en rien. Partout l'obscurité de la nuit borne la portée de nos sens et de notre intelligence. Dans toutes les directions nous rencontrons bientôt une limite où le flambeau de la science ne jette plus de clarté, et au delà de laquelle il ne reste pour nous guider que le flambeau de la foi. La Faculté de médecine de Louvain s'éclaire constamment à cette double lumière : ce sera sa gloire dans l'avenir, et c'est sa force dans le présent. »

Le langage de M. Hubert, dans un pareil moment, est singulièrement remarquable et caractéristique. Ces paroles ont fait, au moment où elles sortirent des lèvres de notre éminent collègue, une profonde impression sur moi. Cette impression je la ressens en ce moment, où je les répète devant vous, avec la force qu'y ajoute le sentiment douloureux de la perte que nous avons faite. Permettez-moi d'y joindre une courte

observation. M. Hubert parlait de son dévouement à l'Université. Personne n'avait plus que lui le droit de parler ainsi. Il avait montré combien ce dévouement était vrai et désintéressé, quand des efforts furent faits, plusieurs années auparavant, à Gand et à Liège, pour l'attirer dans ces deux villes universitaires par l'appât d'avantages pécuniaires considérables. Sa respectable famille partagea alors son désintéressement, et une confiance dont j'ai été très touché m'a appris, sans m'étonner, que son digne fils, notre collègue, ne fut pas étranger à une résolution sur laquelle son vénéré père, avec une confiance qui les honore tous les deux, avait cru devoir le consulter.

Qu'essayerais-je encore de vous apprendre, Messieurs, que vous ne sachiez déjà, sur la vie d'un homme qui, comme on l'a si bien dit, fut également grand par l'intelligence, par le savoir, par le caractère et par le cœur? Modeste dans ses goûts, comme dans ses habitudes, il trouvait son bonheur au foyer domestique, au milieu des siens. « Je vais bientôt commencer ma cinquantième année, écrivait-il à un ami dans une communication intime; ma position est faite, et pourvu que Dieu me continue la santé, pourvu que mes enfants marchent bien, c'est tout ce que je demande. Or, sans être riche, je jouis d'une certaine aisance, *aurea mediocritas*, et j'ai une clientèle qui me permettrait de l'augmenter

considérablement, si je ne pensais pas qu'il faut mourir, et que pour faire oublier nos fautes les bonnes œuvres compteront plus que les écus. J'espère donc pouvoir caser honorablement mes deux filles, et quant à mon fils, je veux lui donner une éducation et une instruction qui lui permettront de prendre sa place au soleil. Voilà toute mon ambition, car plus je vis, plus je vois la société, plus je m'assure que pour être réellement heureux ici-bas, et pour remplir l'épreuve qui lui est imposée, l'homme doit travailler; que sinon il devient l'esclave de ses passions, c'est-à-dire, le dernier des esclaves. » Nous retrouvons les mêmes sentiments, et presque les mêmes expressions sous sa plume dans une lettre écrite, vers le même temps, à propos d'une espèce de passe-droit, dont tout autre que lui se fut montré légitimement froissé. « Je suis arrivé à un âge où si l'on ne veut pas s'exposer à ne le trouver jamais, on a dû chercher le bonheur dans ses occupations habituelles et dans les affections de la famille. J'en suis heureusement là, et Dieu soit loué! Je n'ai plus à lui demander que la continuation des bienfaits dont il veut bien me combler, et parmi lesquels je ne compte pas les honneurs. » Ces honneurs qu'il ne cherchait pas, finirent cependant par venir le trouver. Chevalier de l'ordre de Léopold en 1860, il fut promu au grade d'officier en 1874.

Dieu, sa famille, ses élèves, le travail, voilà

donc où étaient toutes les affections de M. Hubert, où gisait tout le secret de son bonheur. Je n'oublierai jamais, permettez-moi ce détail, je n'oublierai jamais la joie paternelle avec laquelle un jour que j'eus la satisfaction de voyager quelques heures en sa société, il me fit lire une lettre qui venait de lui arriver de Strasbourg, je crois, et où son cher Eugène racontait, dans le style charmant que vous lui connaissez, quelques épisodes d'une de ses excursions scientifiques.

De son amour du travail je citerai comme des témoins irrécusables six gros volumes in-folio écrits de sa main, et dans lesquels il a consigné jour par jour, pour ainsi dire, les résultats de sa pratique et de ses observations. Au frontispice du premier de ces volumes précieux il a inscrit en latin ces paroles sacrées, touchante manifestation de sa foi et de ses espérances religieuses : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis!*

Et maintenant, Messieurs, que me reste-il, sinon de vous dire un mot de la fin consolante et chrétienne qui a couronné une si belle vie. On meurt comme on a vécu. A peine notre cher collègue eut-il connaissance de la gravité de son état, que devançant la pensée de ses médecins, de ses amis, il réclama les secours de la religion. Quant le saint viatique lui eut été administré, il s'étonna qu'on ne lui donnât pas aussi l'onction des mourants, et il fallut, pour le tran-

quilliser, que le prêtre vénérable qui avait toute sa confiance, l'assurât que le moment n'était pas venu et y ajoutât la promesse que tout serait fait religieusement au temps voulu. Il mourut dans la paix du Seigneur quelques jours plus tard, éprouvant sans nul doute la vérité de ces paroles écrites par lui-même pour être prononcées à la tribune d'où je vous parle, dans une circonstance analogue à la cérémonie douloureuse qui nous réunit aujourd'hui : « Dans des pages sublimes qui ont traversé les siècles, Platon nous fait assister au grand spectacle de la mort d'un sage. Combien plus grande encore et plus sereine est la mort du chrétien ! et combien mieux qu'une vaine philosophie les espérances chrétiennes d'au-delà du tombeau sont puissantes à raffermir l'âme de celui qui s'en va, et à tempérer l'amertume des larmes de ceux qui demeurent ! » Que cette pensée de celui qui nous fut si cher nous console donc et nous fortifie. C'est un mot qui n'a jamais été chrétien, on l'a dit avec une grande vérité, ce mot impitoyable répété sur toutes les tombes : *il n'est plus*. Disons au contraire : il nous a quittés, mais nous ne l'avons pas perdu. Non, il n'est pas perdu pour sa famille qu'il a tant aimée ; il n'est pas perdu pour nous, ses collègues, ses élèves et ses admirateurs. Il nous a devancés, il nous attend dans un monde meilleur. La séparation sera courte, le rendez-vous éternel.
